



Conseil communal de la Ville de Pully

## Rapport de la commission ad hoc au Conseil communal de la Ville de Pully

### **Préavis No 07-2023 - Chemin de Tourronde**

Mise en séparatif du réseau d'assainissement,  
renouvellement des réseaux d'eau potable et routier  
et renforcement du réseau électrique basse tension.

**Crédit demandé CHF 1'278'000**

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission chargée d'étudier le préavis No 07-2023 s'est réunie le 8 mai dans les locaux du ch. de la Damataire 13 sous la présidence de M. Stephan MARGELISCH.

La Commission était composée de Mesdames Cynthia FRÜH, Nathalie LUDE et Liliane MASSON et de Messieurs Fabien BOREL, Roland DUBOIS, David HÄUSERMANN CHAPATTE, Quentin ROUBATY et Sébastien LEVY (en remplacement de Mme Lorena MARIN GUEX).

Tous les membres de la Commission étaient présents.

L'administration communale était représentée par Messieurs  
Marc Zolliker - Municipal - Direction des travaux et des SI  
Thierry Lassueur - Chef de service de la Direction des travaux et des SI  
Antoni Despotovic - Chef de projet au sein de la Direction des travaux et des SI.

### **1. OBJET DU PREAVIS**

Par ce préavis, la Municipalité demande au Conseil communal un crédit de **CHF 1'278'000** destiné à financer - dans une même opération - les travaux de rénovation de différents réseaux publics situés sur la totalité du chemin de Tourronde ainsi que sur son débouché, avenue Général-Guisan.

Le coût de ces travaux se décompose comme suit :

Réseau des routes	CHF	517'000
Réseau d'évacuation des eaux	CHF	364'000
Réseau d'eau potable	CHF	260'000
Réseau d'électricité basse tension	CHF	111'000
Réseau d'éclairage	CHF	60'000
Total, TTC	CHF	1'278'000
		=====

Il faut rappeler que les coûts d'amortissements et d'intérêts pour les réseaux d'évacuation des eaux, d'eau potable et d'électricité seront couverts par leurs taxes respectives.

## 2. EXAMEN DU PREAVIS

### 2.1. Mauvais état des réseaux existants

Les représentants de la Commune ont mis en évidence, photos à l'appui, le mauvais état des réseaux existants, soit

- pour la chaussée, des affaissements par endroits et des bordures en très mauvais état
- pour l'évacuation des eaux, un collecteur unitaire (eaux claires et eaux usées mélangées) présentant des marques d'affaissement et d'usure
- pour l'eau potable, des conduites corrodées ayant subi plusieurs ruptures ces dernières années
- pour l'électricité, un réseau obsolète qui n'est plus conforme au principe d'alimentation des bâtiments fixé par la ville de Pully.

Suite à un échange de questions/réponses, la Commission prend acte de cette situation.

### 2.2. Coûts des travaux de génie civil

Sur l'ensemble des travaux, la plus grosse part revient au génie civil.

Pour les routes, cela représente CHF 391'000 justifiés par l'importance des travaux à effectuer notamment le remplacement total du coffre routier, le tablier de la route actuelle étant pour ainsi dire simplement posé sur le terrain naturel. Il s'agit également de créer un trottoir au débouché sur l'av. Général-Guisan ainsi que de remplacer les bordures et créer plusieurs dépotoirs destinés à la récolte des eaux de surfaces.

Les travaux de génie civil totalisent CHF 450'000 pour les réseaux d'évacuation des eaux, d'eau potable et d'électricité. Ce montant est ventilé sur chacun des réseaux en fonction de la profondeur de la fouille nécessaire. Celle-ci atteint 2,5m au plus bas pour l'évacuation des eaux. Tenant compte des embranchements pour le raccordement des propriétés privées, les services communaux estiment à un peu plus de CHF 600 le prix au mètre linéaire, soit un montant jugé dans la norme.

### 2.3. Divers et imprévus

Le poste divers et imprévus représentent un total de CHF 110'000 correspondant à 10% des travaux. L'administration communale a donné l'assurance que cette rubrique n'était prise en compte que dans les estimations du préavis et aucunement dans les appels d'offre.

### 2.4. Bases de calcul des coûts

La demande de crédit de CHF 1'278'000 a été calculée sur la base des 8 soumissions rentrées. C'est le devis le plus bas qui a été retenu.

L'estimation figurant au plan des investissements 2022 à 2026 se montait à CHF 970'000. La différence entre les coûts estimés lors des études préliminaires et la demande de crédit s'explique par un périmètre des travaux plus importants et par une hausse du prix des matériaux de l'ordre de 15%.

### 2.5. Incidences sur le budget de fonctionnement

Représentant la somme de CHF 57'660 pour une année entière, les charges d'amortissements et d'intérêts portent sur l'entier de l'investissement. La durée d'amortissement est de 30 ans pour les travaux liés au réseau routier, à l'évacuation des eaux et à l'eau potable. Elle est de 20 ans pour les réseaux électriques basse tension et éclairage public.

### 2.6. Autres points du préavis

Ceux-ci n'ont pas fait l'objet de remarques ou de questions particulières.

## 3. VOTE SUR LE PREAVIS

Avant de procéder au vote, la Commission ad hoc est informée du fait que la Commission des Finances a rendu, à l'unanimité, un préavis positif.

La parole n'étant plus demandée, la Commission procède au vote. Lecture est donnée des conclusions figurant au point 13 du Préavis No 07-2023 :

1. A l'unanimité, la Commission ad hoc approuve, sans réserve, les conclusions de la Municipalité.

Débutée à 18h30, la séance est levée à 19h40.

Pour la Commission  
Stephan Margelisch, Président

Pully, le 16 mai 2023